

Lettre ouverte du SNETAA FO Martinique à tous les responsables du système éducatif

Affectations forcées de nos enseignants - le 08 juin 2021

Lors du CTM (Comité Technique Ministériel) de décembre 2020, le ministère a demandé à l'académie Martinique de restituer 29 ETP (Emploi Temps Plein) au niveau des moyens d'enseignement du second degré pour la rentrée de septembre 2021. Dans la réalité, cela se traduit par plusieurs suppressions et mesures de cartes scolaires au niveau du collège et des lycées. Les derniers chiffres du rectorat (source CTA d'Avril 2021) pour le solde des suppressions (suppressions Postes Vacants, carte scolaire et créations de postes) sont :

En collège : - **21 postes**

En LGT : - **16 postes**

En LP : - **8 postes**

Ce qui correspond à : - **45 postes** en moins dans l'académie pour la **rentrée scolaire 2021**.

De plus, Le SNETAA FO et le SNFOLC constatent que lors du mouvement interacadémique de mars 2021, très peu de collègues ont été mutés dans l'académie Martinique et la majorité des stagiaires néo-titulaires sont affectés dans d'autres académies (Versailles, Créteil, Paris, ...).

De nombreux départs à la retraite sont enregistrés mais les postes correspondants ne sont pas compris dans les capacités d'accueil de l'académie, afin de permettre à un plus grand nombre de collègues d'être affectés en Martinique.

Plusieurs disciplines concernées sont en déficit ou à flux tendu.

C'est le cas en **Maths-Sciences** (plus de 12 postes vacants), **Lettres Anglais** (plus de 10 postes vacants), **Lettres Histoire Géographie** (plus de 15 postes vacants), **Hôtellerie Service et commercialisation** (plus de 3 postes vacants), **Eco. Gestion Vente** (plus de 3 postes vacants), **STMS, Biotechnologie, Bois, ...**

De nombreuses familles sont disloquées par ces affectations forcées alors qu'il existe des postes non pourvus en titulaires dans l'académie. Notre territoire a besoin de nos anciens contractuels qui ont accepté de passer le concours, sachant que les moyens existent. Dans l'hexagone, 80 % des ex-contractuels admis au concours, sont affectés dans leur académie d'origine.

La FNEC FP FO Martinique observe une augmentation de la contractualisation qui s'explique en partie par l'application de La **loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique** qui facilite l'**embauche de contractuels** par les administrations. Les conséquences de cette loi sont plus néfastes à notre territoire que pour les académies de l'hexagone. On ne peut pas comme dans l'hexagone, recruter le personnel défaillant d'une académie à l'autre, à cause de notre situation insulaire. **Conséquence** : nos enfants en pâtissent et se retrouvent souvent sans enseignants qualifiés.

De 2018 à 2021 la situation s'est aggravée. On peut le constater en lisant le tableau suivant (source rectorat, novembre 2020) :

• Solde du mouvement (de 2018 à 2020)

	2018	2019	2020
Entrants dans l'académie Martinique	110	77	74
Sortants de l'académie Martinique	72	91	78
Solde	+38	-14	-3

La FNEC FP FO Martinique constate que l'académie Martinique est passée d'un solde positif (+ 38) en 2018 (avec plus d'entrants que de sortants) à un solde négatif (- 14) en 2019 (**moins d'entrants que de sortants** et une **diminution du solde de 52 sur deux ans**). Le solde reste toujours négatif en 2020. Sans connaître les chiffres officiels définitifs pour l'année 2021, nous pouvons déjà dire que la tendance à la diminution du solde se poursuit d'après les données que nous possédons déjà.

C'est l'année la plus difficile pour les collègues affectés hors du territoire. Malgré nos nombreuses interventions syndicales auprès du ministère de l'Education nationale, beaucoup de recours sont rejetés.

La Martinique est l'académie qui a le taux de rentrants le plus bas par rapport aux besoins réels.

Il sera très difficile aux inspecteurs de recruter de nouveaux contractuels dans certaines disciplines très spécifiques qui exigent un minimum de savoir-faire pédagogique et technique, dans une période relativement compliquée.

Le SNETAA FO Martinique alerte une nouvelle fois les parents d'élèves, l'ensemble de nos parlementaires, nos politiques, les responsables de notre système éducatif et les candidats à la CTM. N'attendons pas de faire le bilan des assises de l'Education qui se tiennent actuellement, pour présenter la problématique au ministère de l'Education nationale, qui possède déjà deux rapports d'information très détaillés au sujet de notre système éducatif. Des collègues et des familles sont fortement concernés et en souffrance. Des élèves de l'académie Martinique seront en difficulté dès le mois de septembre 2021.

Soyons concernés, responsables et réactifs.

Jocelyn PRESENT

Secrétaire Académique du SNETAA FO Martinique